Chavennes - Avermes

Le lit de l'Allier en 2000

Feuille : AI087

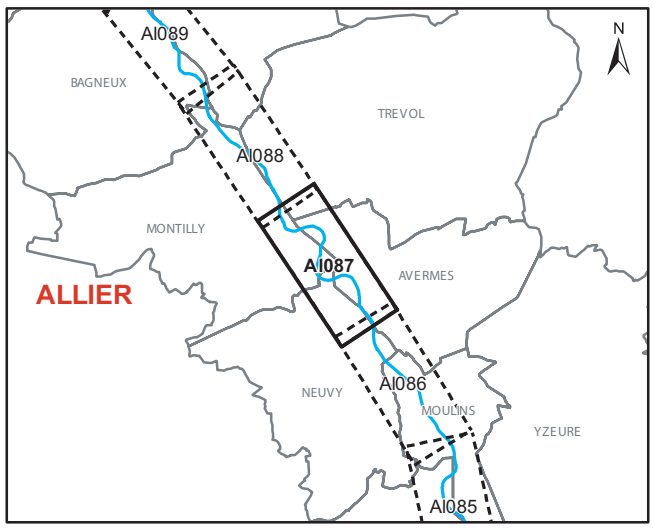

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de juillet 2000 et complétée sur le terrain de novembre 2003 à février 2004 par le groupement SCOT / RIVE. Cartographie effectuée par la DIREN Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert II Etendu
Source : Service de Bassin Loire-Bretagne - DIREN Centre 5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

©DIREN Centre-2003. Toute reproduction ou adaptation interdite
ISBN : 2-11-094560-5

Unités Hydromorphologiques
- chenal d'étiage du bras principal
- chenal déconnecté
- boire
- rivière et canal
- gravière
- grève ou banc de sable
- bras mort
- île en formation
- terrasse alluviale récente
- terrasse alluviale ancienne

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal
- route en construction

Berges
- berge naturelle érodée
- berge naturelle
- berge protégée érodée
- berge protégée
- berge peu marquée

Seuils
- seuil alluvionnaire

Ouvrages
- épi de protection

Couverture végétale
- végétations aquatiques et semi-aquatiques
- végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- forêt alluviale
- autres forêts et boisements
- cultures
- espaces anthropiques

Ce site se situe entre la commune d'Avermes et la commune de Montilly.

Le site d'Avermes aval a une évolution morphologique assez rapide, caractérisée par :
- un fort développement des méandres avec une érosion importante des berges d'extrados et présence de grands bancs de convexité en intrados,
- la fréquence des coupures de ces méandres qui permet la multiplication des entités morphologiques encore actives ou récemment délaissées,
- la permanence des bras secondaires multiples avec une possibilité d'inversion facile de l'ordre d'importance de chaque bras (bras secondaire devenant principal et réciproquement).

Si on peut observer sur la carte des méandres d'amplitude assez marquée, on remarque qu'ils sont fortement contraints dans les extrados par des protections de berge et différents ouvrages de protection comme des épis. Différentes gravières sont visibles en rive droite et en rive gauche de l'Allier. Pour certaines, il s'agit vraisemblablement de "boires" qui ont été ensuite recreusées pour extraire les granulats alors que pour d'autres, comme celle des Boucats, il s'agit d'une exploitation réalisée directement dans la berge d'intrados d'un méandre.